

CEDEAO



Département de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DE GUINÉE



Travail - Justice - Solidarité

UNION AFRICAINE



NEPAD
Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

GUINÉE

Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire: Performance récente et perspectives

Le but du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) est d'ajouter de la valeur aux efforts des organisations régionales ainsi que de leurs états membres au plan individuel, afin d'assurer que les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté soient atteints.

Dans la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sa mise en œuvre s'inscrit dans le cadre de la politique économique commune (ECOWAP) à travers son Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA) et ses composantes au niveau national, à savoir les Programmes Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA). Une de ses activités principales est d'appuyer les pays dans la conduite d'un diagnostic complet des efforts de développement agricole et d'évaluer les tendances et perspectives alternatives de croissance ainsi que leur contribution à la réduction de la pauvreté. La présente brochure résume les résultats liés à cette dernière composante, plus précisément:

- La revue des performances récentes du secteur agricole, ainsi que leurs implications en termes de croissance et de réduction de la pauvreté futures, au cas où elles devaient se maintenir dans le long terme ;
- L'évaluation chiffrée des stratégies nationales de développement agricole, en particulier les résultats à attendre en termes de changement de croissance et de réduction de la pauvreté;
- L'évaluation des possibilités et conditions de réalisation de l'objectif de croissance du PDDAA pour le secteur agricole d'un taux annuel de 6% ;
- L'évaluation des préalables en termes de croissance agricole pour la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le Développement, qui consiste à réduire de moitié le taux national de pauvreté d'ici à 2015 (OMDI) ;

- L'analyse comparative des niveaux de croissance, de réduction de la pauvreté, et des dépenses publiques requises pour chacun des scénarios ci-dessus.

La discussion des résultats est présentée autour des deux questions stratégiques suivantes :

- 1) La Guinée serait-elle en voie d'atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté du PDDAA dans un scénario tendanciel qui prolongerait les performances récentes dans l'avenir ?
- 2) Dans quelle mesure les stratégies futures du gouvernement offrent-elles une meilleure garantie pour une réalisation de ces mêmes objectifs à l'horizon 2015?

Les réponses à ces questions sont détaillées dans les paragraphes ci-dessous.

L'analyse qui suit présente une estimation chiffrée de préalables et résultats potentiels en terme de croissance et de réduction de pauvreté de cinq scénarios de développement agricoles différents: (i) continuation des tendances actuelles dans le secteur ; (ii) mise en œuvre des principaux programmes de la PNDA qui visent principalement à exploiter les poches de productivité en vue de l'accroissement de la production agricole, de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration de la sécurité alimentaire, (iii) mise en œuvre de la SNDR axée sur un accroissement de 59% des superficies sous gestion durable et de 42% des rendements avec pour objectif ultime, un accroissement de la production de riz de 126% et un taux de couverture des besoins en riz de 132% à l'horizon 2018 ; (iv) réalisation effective de l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA d'une croissance de 6% dans le secteur agricole; (v) réalisation de l'objectif OMD1 de réduction de la pauvreté de moitié à l'horizon 2015; et (vi) réalisation de ce dernier objectif non en 2015 mais en 2020.

LA GUINEE

EST-ELLE EN VOIE DE REALISER LES OBJECTIFS DU PDDAA DE CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE?

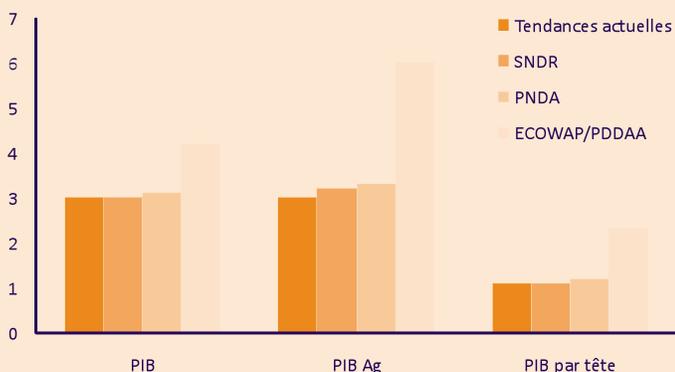
Réalisations récentes et tendances actuelles par rapport aux objectifs du PDDAA

L'agriculture guinéenne a enregistré une croissance annuelle moyenne de 4,0% au cours de la période 1996-2006. La performance du secteur est restée supérieure à la croissance de 3,0% de l'économie nationale et celle de 3,1% de la population, mais reste insuffisante pour faire de ce secteur le moteur du développement de la Guinée. Récemment, les performances du secteur ont été inférieures aux attentes avec un taux de croissance estimé à 2,8% en 2005 par rapport à des prévisions de 3,3%. Cette contre-performance de l'agriculture est principalement attribuée à la baisse de croissance des sous secteurs de l'élevage et de la pêche, qui ont enregistré des taux identiques de croissance de 1,6% en 2005 comparés aux taux respectifs de 2,7% et 2,4% en 2004. Toutefois, ces deux sous-secteurs ont vu leur taux de croissance s'améliorer en 2006 avec respectivement 3,5% et 2,6%

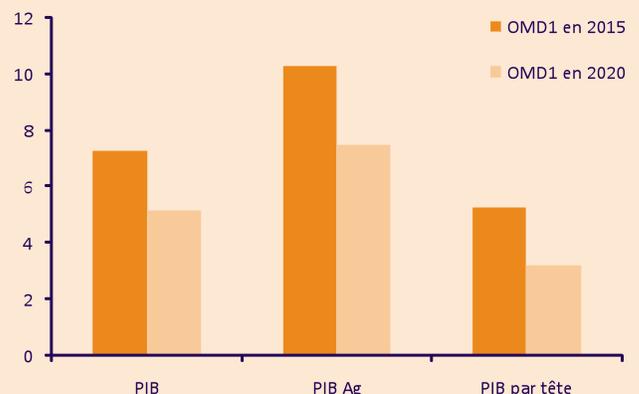
Si les tendances récentes en matière de croissance agricole se maintenaient d'ici 2020, la Guinée aurait réalisé:

- (i) Une extension des superficies de 3,6% pour les principales spéculations végétales ; la pomme de terre, l'igname, le fonio, le maïs, l'arachide et le riz.
- (ii) Une amélioration des rendements des spéculations végétales de 0,1% en moyenne.
- (iii) Une évolution de la production des spéculations animales autour de 5%

Graphique 1a : Taux de croissance annuel entre 2008 et 2020 selon les différents scénarios (%)



Graphique 1b : Taux de croissance annuel entre 2008 et 2020 selon les différents scénarios (%)



(iv) Une évolution annuelle des captures de la pêche de 4,8%.

Basée sur les performances décrites ci-dessus, une croissance annuelle de 3% aussi bien pour l'agriculture que pour l'ensemble de l'économie est projetée, soit une croissance par habitant autour de 1% et du secteur agricole au cours de la prochaine décennie (Graphique 1a). Même si ces taux de croissance sont positifs, ils sont bien inférieurs au taux de 6% pour le secteur agricole prévu dans le cadre du PDDAA. Les projections indiquent également qu'un taux de croissance agricole de 3% serait insuffisant pour permettre une réduction du taux de pauvreté de 50% d'ici 2015. Selon les résultats présentés dans le Graphique 2a, la réduction du taux de pauvreté au niveau rural et national sera de moins de 30% si les tendances actuelles dans le secteur agricole se maintiennent jusqu'en 2020 ; étant donné que la population augmenterait durant la même période, le nombre absolu de pauvres aurait augmenté de 1,2 millions au niveau national et de 1,0 million au niveau rural.

LES STRATEGIES DU GOUVERNEMENT PERMETTRONT-ELLES D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE D'ECOWAP/PDDAA?

Vue d'ensemble des objectifs stratégiques gouvernementaux du secteur agricole

La stratégie de développement de l'agriculture guinéenne est présentée dans quatre documents de politique: le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

(DRSP), la Politique Nationale de Développement de l'Agriculture (PNDA) et la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) et la Lettre de Politique de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPDPA). La PNDA, la SNDR et la LPDPA constituent les principaux cadres d'opérationnalisation de la stratégie de réduction de la pauvreté en Guinée. Un programme d'investissement avec des objectifs chiffrés, à l'instar de la PNDA et de la SNDR, est sur le point d'être réalisé pour la LPDPA.

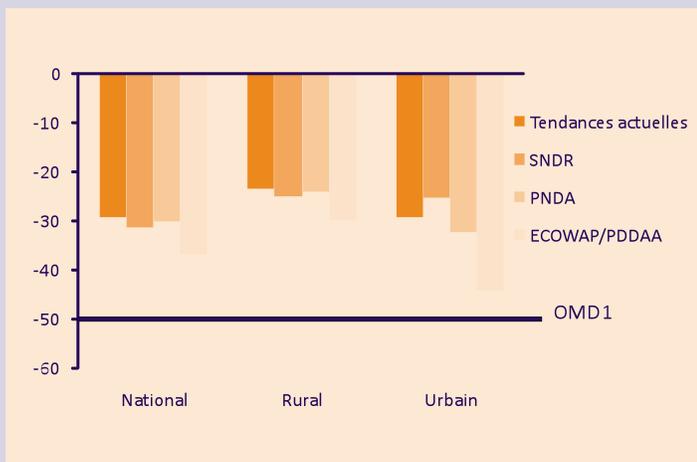
Les axes stratégiques de la PNDA de la Guinée se présentent sous forme de neuf programmes qui visent principalement à exploiter les poches de productivité en vue de l'accroissement de la production agricole, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. La présente analyse évalue l'impact des principaux programmes, en termes de réalisation des objectifs de croissance agricole et de réduction de la pauvreté. Elle suppose l'exécution des programmes d'accompagnement qui visent à accroître la compétitivité de l'agriculture et l'efficacité des investissements projetés. Les programmes ainsi sélectionnés se présentent sous forme d'objectifs chiffrés de croissance des rendements et superficies.

La SNDR est principalement axée sur un accroissement de 59% des superficies sous gestion durable et de 42% des rendements avec pour objectif ultime, un accroissement de la production de riz de 126% à l'horizon 2018. Elle vise également à passer d'un taux de couverture des besoins en riz de 74% en 2008 à 132% en 2018.

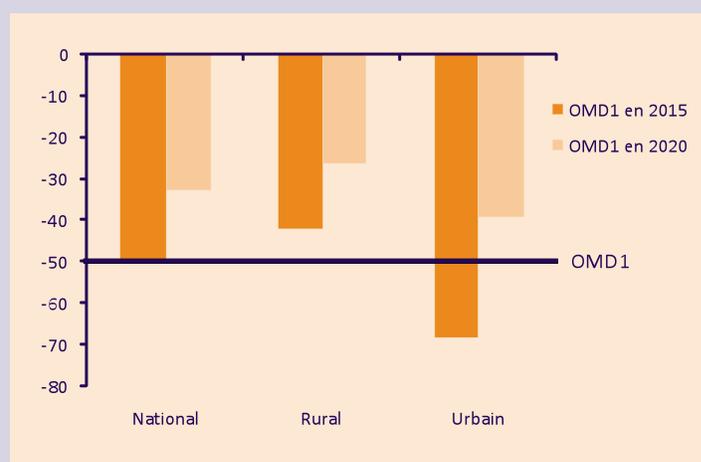
Perspectives de croissance économique et de réduction de la pauvreté avec les stratégies gouvernementales

Une mise en œuvre effective de la PNDA et de la SNDR devrait aboutir à un taux de croissance du PIB de 3,0% et 3,1%, respectivement et du PIB agricole de

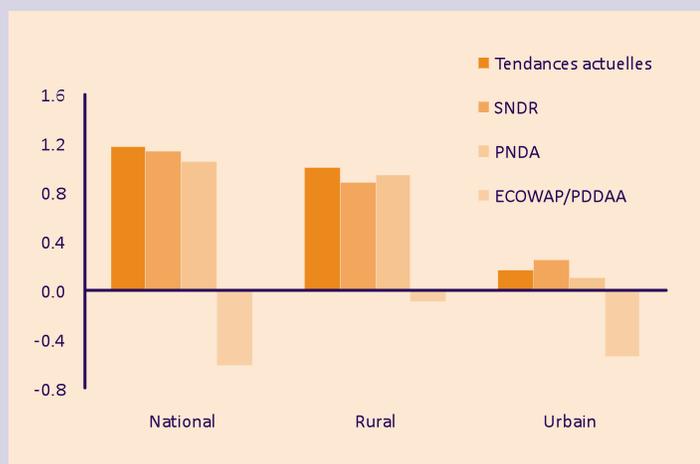
Graphique 2a : Réduction du taux de la pauvreté entre 1990 et 2020 selon les différents scénarios (%)



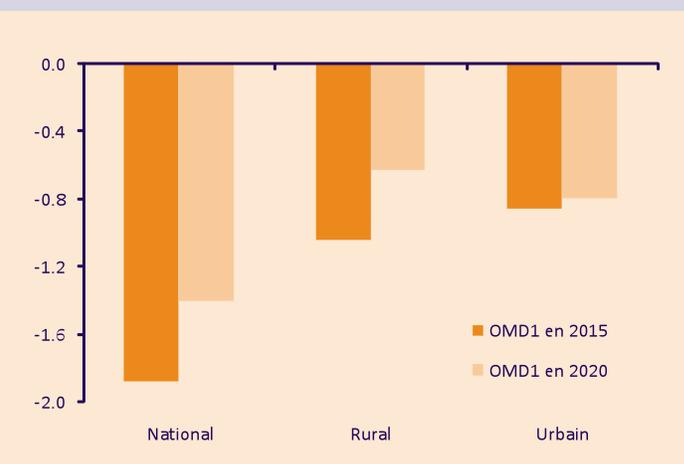
Graphique 2b : Réduction du taux de la pauvreté entre 1990 et 2015 selon les différents scénarios (%)



Graphique 3a : Evolution du nombre absolu de pauvres entre 2008 et 2020 selon les différents scénarios



Graphique 3b : Evolution du nombre absolu de pauvres entre 2008 et 2020 selon les différents scénarios



3,3% et 3,2% soit une progression marginale de 0,3 et 0,2 point de pourcentage par rapport aux tendances actuelles. Comme le présente le Graphique 1a, ces performances futures de croissance restent bien en deçà des objectifs du PDDAA. En particulier, la mise en œuvre de la PNDA et de la SADR augmenterait le PIB par tête d'un peu plus de 1% et contribuerait à une réduction du taux de pauvreté au niveau national autour de 30%, et de 25% au niveau rural (Graphique 2a). Toutefois, le nombre absolu de pauvres continuerait à croître comme le démontrent les résultats du Graphique 3a. En outre, la réduction de la pauvreté de 30% d'ici à 2020 serait bien en deçà de l'objectif d'OMDI.

Taux de croissance requise pour atteindre l'objectif d'OMDI en Guinée en 2015 ou en 2020

Le taux de croissance agricole moyen nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté d'ici à l'an 2015 se situe à 7,3% pour l'ensemble de l'économie et à 10,3% pour le secteur agricole, soit un taux de croissance du PIB par habitant de 5,3% (Graphique 1b). Avec ce scénario, le nombre absolu de pauvres diminuerait de 1,9 million d'habitants au niveau national et de 1,1 million en milieu rural, en dépit de l'augmentation de la population au rythme de 1,9%, par an pendant la même période. Les taux de

croissance ci-dessus paraissent relativement élevés, comparés aux performances historiques du secteur agricole et de l'économie guinéenne. Par conséquent, un autre scénario qui consisterait à réduire de moitié le taux de pauvreté à l'horizon 2020 a été pris en considération. Comme le présente le Graphique 1b, ce scénario aurait requis une croissance agricole de 7,5%, soit un taux de croissance du PIB par habitant de 3,2%. En terme absolu, cette baisse représente environ 1,4 millions d'individus de moins touchés par la pauvreté en 2020 comparée aux 7,2 millions estimés en 2008 (Graphique 3b). Le nombre d'individus disposant de moins d'un dollar par jour chute de 0,6 et 0,8 million respectivement en milieu rural et urbain.

En substance, il ressort de cette analyse que : (i) une continuation des tendances actuelles de croissance ne permettrait à la Guinée d'atteindre ni l'objectif de croissance du PDDAA, ni une réduction significative du taux de pauvreté d'ici à 2015 (ii) bien que la stratégie nationale de développement de l'agriculture contribue à une réduction plus importante de la pauvreté, son impact reste marginale par rapport à l'objectif de réduction de la pauvreté présenté par l'OMDI ; (iii) réduire de moitié la proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour à l'horizon 2015 nécessite un doublement de la croissance de l'économie nationale tiré par une croissance de 10,3% de l'agriculture.

Cette synthèse est tirée du rapport des experts de la Guinée avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

REPUBLIQUE DE GUINEE

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme PDDAA/PNIA : Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ; Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture ; Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine ; Ministère de l'Economie et des Finances ; Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ; Ministère du Plan et de la Promotion du Secteur Privé ; Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie.

Liste des personnes responsables du PDDAA/PNIA : M. Dominique NINAMOU, Secrétaire général du MAE : (+224) 30 41 11 61 ; M. Kaba CAMARA : (+224) 60 55 49 87; Directeur général BSD-MAE/Cellule PNIA-Guinée ; M. Alpha Yaya DIALLO ; Cellule Nationale CEDEAO/Guinée (+224) 60 25 11 61.